

Collectif Berder Ensemble

contact@berderensemble.infini.fr

Site web : <https://www.berdrensemble.infini.fr>

FaceBook : @berderensemble

Bonjour à toutes Bonjour à tous,

Merci d'être là en nombre, merci d'avoir bravé tous les obstacles pour que l'on puisse se réunir ensemble ici, et d'ailleurs soyons prudents dans ce rassemblement.

Nous sommes devant un endroit décidément très convoité ! Berder est actuellement la propriété du promoteur Giboire, qui veut y construire un hôtel 4 étoiles, et dénaturer complètement ce joyau exemplaire du Golfe.

Le projet comporte tout ce qu'il faut pour satisfaire les désirs impatients de quelques-uns, piscine, spa, et 80 chambres de luxe. C'est un énorme chantier, qui transformerait complètement ce que nous voyons ici, les gois, les voies d'accès, et avec une extension bétonnée de 30 % de la surface du manoir, ce sont des milliers de tonnes qui passeront par Larmor-Baden pour édifier cette verrue pharaonique !

C'est absurde, mais en plus c'est en contradiction complète avec tous les règlements qui protègent ce territoire, Natura 2000, espace remarquable, comment peut-on laisser faire une chose pareille lorsqu'on a une quelconque autorité et un quelconque bon sens ?

Le préfet est saisi, la justice est saisie par les 20 associations qui sont nos partenaires pour ce dossier de Berder, nous avons tous bon d'espoir que la justice passe et que ce projet soit abandonné.

Mais en attendant, il est vraiment important de maintenir notre vigilance et notre mobilisation, notre rassemblement est fait pour ça !

Une île convoitée, également par Michel Giboire, qui en ferait bien sa résidence secondaire, en aménageant en toute illégalité les bâtiments des pêcheries ici, il a déjà commencé, il essaie désespérément d'obtenir des autorisations pour cela, il s'autoproclame même le passeur de l'île pour justifier d'une utilisation maritime de ces bâtiments, alors qu'il n'a probablement aucun diplôme maritime professionnel pour exercer cette activité. Le préfet là aussi est saisi par notre collectif Berder Ensemble, ainsi que par 3 parlementaires morbihannais, Joël Labbé, Hervé Pellois, Paul Molac qui lui ont écrit pour que tout cela cesse. Pour que cesse aussi cette avalanche d'Arrêtés municipaux interdisant le chemin côtier que le groupe Giboire refusait de remettre en état depuis près de 3 mois suite à la tempête Alix. Merci à nos trois parlementaires, merci aussi au préfet, depuis la semaine dernière, le maire de Larmor-Baden a été contraint de retirer son dernier Arrêté qui devait interdire l'île encore jusqu'au 29 janvier.

Et toujours à propos de ce chemin côtier, citons cette autre illégalité flagrante, ce détournement du chemin pour que nous autres promeneurs ne dérangions pas la résidence secondaire de Michel Giboire ! Cela fait vraiment beaucoup, c'est insupportable ces comportements qui ne tiennent aucun compte des règlements, des lois, des protections, tout cela pour rentabiliser, pour privatiser, pour confisquer !

Nous sommes nombreux aujourd'hui, et vous le savez, plus de 13900 personnes ont signé notre pétition pour que Berder soit protégé, pour que Berder devienne accessible à tous, notamment dans le cadre d'un parc départemental !

Nous savons que François Goulard, le président du conseil départemental, a sciemment laissé passer une chance extraordinaire en 2012 d'acheter cette île, à un prix réellement abordable, moins de la moitié du prix

initialement demandé, alors que ses adversaires de l'Assemblée départementale mais aussi ses amis le pressaient de le faire !

François Goulard quitte la politique. Les prochaines élections départementales auront lieu en juin. Espérons qu'il en sortira une assemblée capable d'avoir enfin une vision intelligente en matière d'aménagement du territoire !

Notre collectif Berder Ensemble, avec vous tous, avec aussi toutes les associations qui défendent et protègent l'environnement, avec tous les habitants de ce territoire, ceux de Larmor-Baden, mais aussi bien sûr ceux des agglomérations de Vannes et d'Auray, nous avons à réfléchir ensemble, sans exclusive, pour créer dans cet écrin exceptionnel un lieu où se côtoient la nature, des activités culturelles et sportives, et aussi des activités économiques qui permettront les équilibres nécessaires.

Sur 23 hectares, beaucoup de choses sont possibles, c'est quand même autre chose que de ne créer qu'un hôtel avec son parc privé, avec tout autour un chemin délimité par un grillage comme dans un zoo !

Pour toutes nos communes, pour tout notre environnement exceptionnel, Berder sera ce lieu de vie, de méditation, d'activités, pour le bien-être de nous tous et de toutes les générations qui vont nous suivre.

Faisons cela tous ensemble !

Marc Chapiro

Larmor-Baden, 17 janvier 2021